

Les règles de la facturation pour les auto/micro-entrepreneurs

Objectifs :

Identifier les obligations de la facturation et ses conséquences

Public concerné et prérequis :

Toute personne ayant le projet de s'installer sous le statut de l'auto/micro-entrepreneur

Pas de prérequis

Intervenant(s) : JAUBERT Laetitia

DECLERCQ Sylvie

MAGLIO Guillemette

Qualification des intervenants :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Méthodes alternant théorie et pratique

Projection Powerpoint

Document, support de cours remis aux stagiaires

Mise en situation

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

- La facturation de l'auto/micro-entrepreneur

Facture, chronologie et numérotation

Facturer des services répétitifs

Erreur de facturation – annulation et avoir

Facture et TVA non applicable

Facture et TVA applicable

- La facture

Les règles

Les mentions obligatoires

La facturation électronique

Les pénalités pour les infractions aux règles de la facturation

Les moyens de paiement

- QCM

Modalités d'évaluation des acquis :

Questionnaire de début de formation

Connaissance et savoir-faire acquis

Evaluation en contrôle continu, exercices, questions-réponses, mise en situation

Questionnaire de fin de formation (QCM), tour de table et synthèse

Evaluation de fin de stage à chaud

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2023 100% de stagiaires satisfaits

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL

Tarif HT : 37,50 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 45,00 €

Non-adhérents ARAPL

Tarif HT : 50 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 60 €